Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement
de Beaufort - Ste Agnès et Environs

RAPPORT ANNUEL 2024

SECTION EAU

BEAUFORT-ORBAGNA - CESANCEY - GEVINGEY - MAYNAL -
ROTALIER - Ste AGNÈS – SAVIGNY EN REVERMONT - TRENAL - VAL SONNETTE

Mai 2025

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE .3

2ÈME PARTIE : INDICATIONS TECHNIQUES.....4

1. La ressource4
2. Les volumes produits à la station de pompage de Bonnaud (Val Sonnette)4
3. Les volumes achetés4
4. L'ensemble des volumes mis en jeu.....6
7. Le rendement du réseau9
8. Le traitement.....10
9. Le réseau de distribution.....10

3ÈME PARTIE : QUALITÉ DE L'EAU11

1. Les contrôles.....11
2. Fer et manganèse11

4ÈME PARTIE : RAPPORT FINANCIER.....16

1. Le prix de l'eau.....16
2. Le compte Administratif 202417
3. La dette18
4. Les travaux18

5ÈME PARTIE : INDICATEURS DES SERVICES ET PERFORMANCE22

1ère partie : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort Ste Agnès et environs (SMEA) regroupe, pour la section eau, 8 Communes :

- BEAUFORT- ORBAGNA
- CESANCEY
- GEVINGEY
- TRENAL (MALLEREY)
- MAYNAL
- ROTALIER
- SAVIGNY EN REVERMONT (71)
- VAL SONNETTE (commune nouvelle regroupant BONNAUD, GRUSSE, STE AGNES VERCIA VINCELLES)

Le service eau assure directement les services liés à :

- La production d'eau potable
- Le traitement de l'eau
- La distribution aux abonnés
- L'entretien et l'amélioration du réseau d'eau
- La facturation

L'accueil des abonnés est assuré au secrétariat du Syndicat, à Beaufort, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 :

Syndicat des Eaux et d'Assainissement
Service Eau
6 Rue de la Coutouse
39190 Beaufort Orbagna

☎: **03.84.25.07.05**
☎ **: 06.09.64.76.87**
: sie.beaufort@wanadoo.fr

Les agents effectuent des astreintes 7j/7, 365 jours/an, vous pouvez les joindre en cas d'urgence à ce même numéro.

2ème partie : INDICATIONS TECHNIQUES

1. La ressource

Le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort - Ste Agnès et Environs utilise, pour la production d'eau potable, 3 puits situés dans la plaine de Savigny en Revermont (71).

- Puits n° 1 Les Vernelots Sud Section ZB Parcelle 93
- Puits n° 2 Sous Bonnaud Section ZB Parcelle 60
- Puits n° 3 Sous Bonnaud Section ZB Parcelles 103 et 105

2. Les volumes produits à la station de pompage de Bonnaud (Val Sonnette)

2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024	
Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service
91086	250177	92997	268817	102584	258107	91086	250177	92997	268817	102584	258107	105512	242200
361426		**343174**		**371401**		**373823**		**370719**		**343564**		**347712**	

- Répartition du volume total pompé par puits

	2020	2021	2022	2023	2024
Puit n°1	245402	272340	245030	205434	198090
Puit n°2	66512	39621	50929	72159	100358
Puit n°3	59487	61862	74720	65971	49264

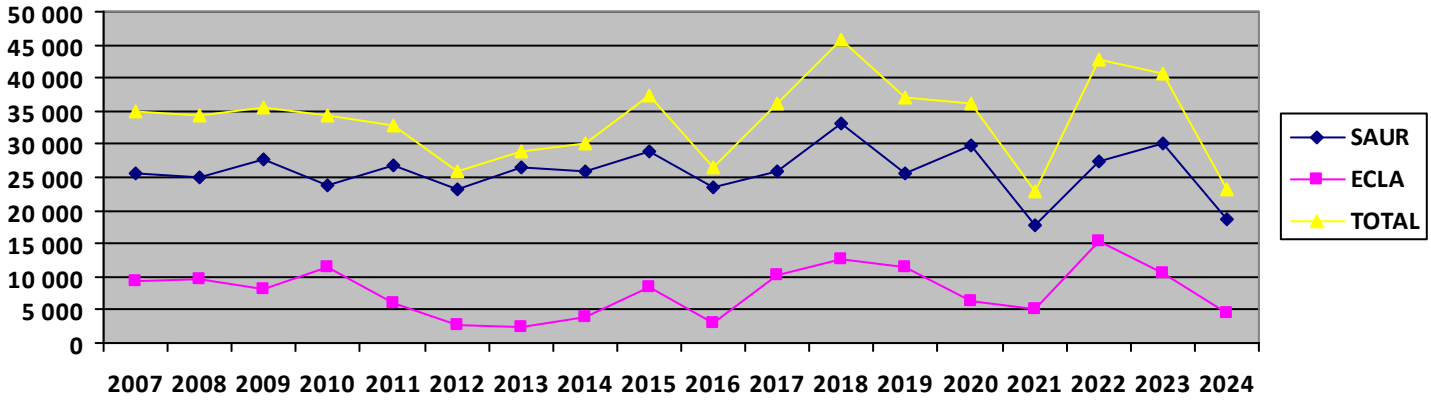
Les volumes puisés dans la nappe de Savigny varient d'une année à l'autre de façon irrégulière, en fonction des variations des besoins en eau (année pluvieuse, moins d'arrosage).

3. Les volumes achetés

Le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort Ste-Agnès et Environs dispose de deux conventions avec des fournisseurs d'eau pour des achats d'eau en gros :

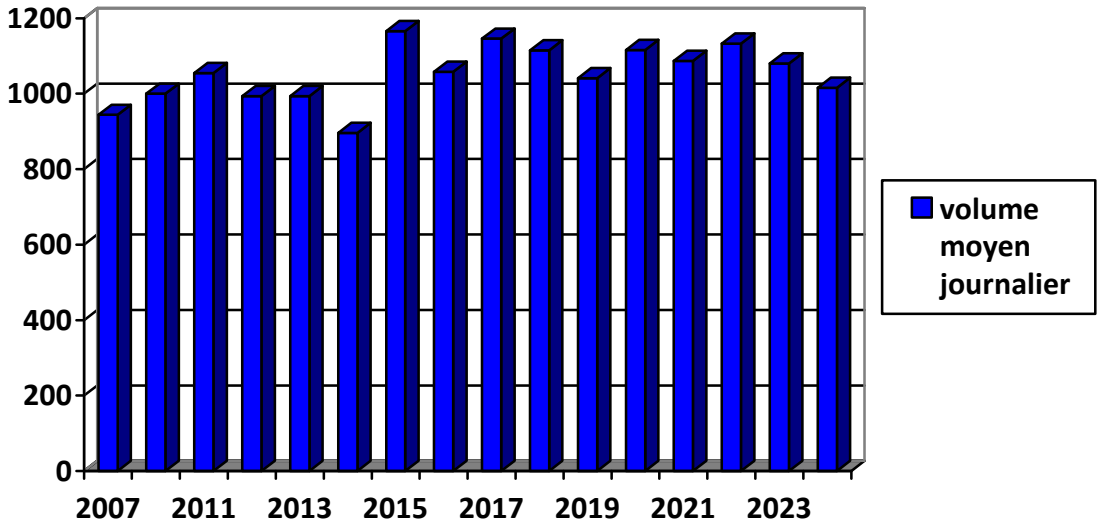
- Avec le Syndicat des Eaux de la Seillette (SAUR-71)
- Avec ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération)

	SAUR	ECLA	Total
2007	25 493	9 464	34 957
2008	24 865	9 567	34 432
2009	27 578	8 051	35 629
2010	23 898	11 571	34 469
2011	26 660	6 152	32 812
2012	23 145	2 669	25 814
2013	26490	2339	28829
2014	25972	4059	30031
2015	28858	8542	37400
2016	23510	3119	26629
2017	25818	10182	36000
2018	32987	12681	45668
2019	25735	11313	37048
2020	29740	6352	36092
2021	17718	5241	22959
2022	27529	15335	42864
2023	30098	10472	40570
2024	18572	4659	23231

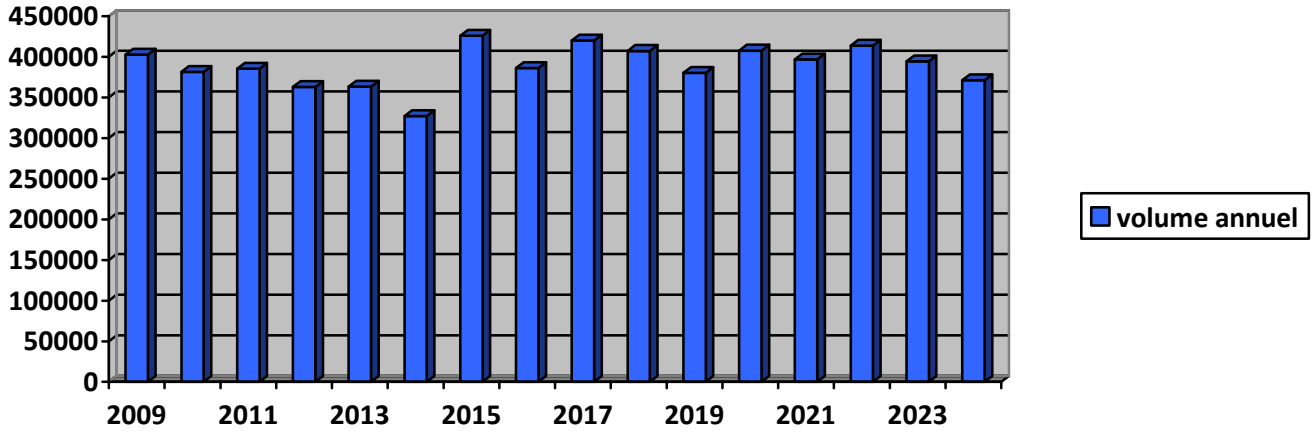


4. L'ensemble des volumes mis en jeu

	V produits (m^3)	V achetés (m^3)	V total (m^3)	V moy journalière (m^3/j)
2005	307 202	63 361	370 563	1015
2006	282 309	68 253	350 562	960
2007	309 700	34 957	344 657	944
2008	330 966	34 432	365298	1000
2009	366 911	35 629	402540	1103
2010	346 666	34 469	381135	1044
2011	352 443	32 812	385255	1055
2012	337008	25 814	362822	994
2013	334317	28829	363146	994
2014	297036	30031	327067	896
2015	388232	37400	425632	1166
2016	353001	26629	386173	1058
2017	383737	36000	419737	1146
2018	361426	45668	407094	1115
2019	343174	37048	380222	1041
2020	371401	36092	407493	1116
2021	**373823**	**22959**	**396782**	**1087**
2022	**370719**	**42864**	**413583**	**1133**
2023	**353910**	**40570**	**394480**	**1080**
2024	**347712**	**23231**	**370943**	**1016**



Histogramme annuel du volume d'eau en m3 mis en jeu



5. La population desservie par le SMEA (Données INSEE)

	2014	2017	2018	2019	2023	2024
BEAUFORT OBAGNA	1314	1314	1349	1398	1444	1466
VAL SONNETTE	948	948	927	928	936	942
CESANCEY	412	412	394	392	390	389
GEVINGEY	457	457	453	452	451	451
MALLEREY	67	67	67	67	75	67
MAYNAL	348	348	342	334	337	328
ROTALIER	174	174	166	156	159	151
Sainte AGNES	355	355	355	355	364	364
SAVIGNY en RVT	1181	1187	1171	1137	1149	1145
TOTAL	**5256**	**5262**	**5224**	**5219**	**5305**	**5303**

6. Le nombre de branchements ouverts

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
BEAUFORT	649	657	653	650	647	658	649	665	668	669
BONNAUD	31	31	32	33	33	34	32	34	34	35
CESANCEY	203	211	210	210	211	210	211	213	214	216
GEVINGEY	224	233	232	233	229	234	237	235	243	239
GRUSSE	100	100	101	102	102	103	104	103	100	102
MALLEREY	41	41	41	41	41	41	42	41	41	41
MAYNAL	208	208	209	206	209	211	204	207	211	214
ORBAGNA	122	124	126	130	135	135	134	140	145	143
ROTALIER	109	109	109	110	111	112	110	112	113	114
Ste AGNES	185	185	184	185	183	184	182	193	195	195
SAVIGNY	661	672	675	675	670	676	667	673	677	683
VERCIA	157	159	161	162	162	164	159	164	164	163
VINCELLES	217	215	217	218	217	225	229	234	234	233
TOTAL	**2907**	**2945**	**2950**	**2955**	**2950**	**2987**	**2960**	**3014**	**3039**	**3047**

7. Le rendement du réseau

Nom de la commune	consommation 2024 par commune	Volume facturé 2024 (M3)	Rendement 2024 (%)
Beaufort	68644	56545	82,37
Bonnaud	3097	3091	99,81
Cesancey	20794	17005	81,78
Gevingey	26944	22122	82,10
Grusse	8196	6178	75,38
Mallerey	5835	4598	78,80
Maynal	32146	22980	71,49
Orbagna	9716	9141	94,08
Rotalier	8464	5868	69,33
Ste Agnès	26884	19624	73,00
Savigny	93761	67769	72,28
Vercia	9918	10331	100,00
vincelles	29836	20024	67,11
Soit au total	**344235**	**265276**	**77,06**

Le rendement global du réseau correspond au volume d'eau facturé divisé par le volume pompé et acheté.

En 2025 l'objectif est d'améliorer la supervision et le système de comptage pour gagner en réactivité et essayer d'atteindre les 85 % à 90 % dans les années à venir. Rappelons que c'est un rendement brut il ne prend pas en compte les purges et les lavages de réservoirs.

8. Le traitement

Depuis janvier 2021 un système de traitement pour le fer et le manganèse a été mis en place. Après les études menées de 2016 à 2017 d'un montant de 39 482 € HT, une station de traitement Fer et manganèse est en fonctionnement depuis Janvier 2021.
L'eau est pompée dans la nappe de Savigny puis dirigée vers la bâche de reprise de la nouvelle station de déferrisation démagnétisation. Elle est pompée depuis cette bâche; puis elle subit une injection d'air et passe par deux filtres qui permettent un traitement biologique du fer et du manganèse. L'eau s'écoule ensuite gravitairement jusqu'à la bâche de chloration. Elle est traitée par addition de chlore gazeux (depuis 2009).

Le chlore gazeux est injecté dans la bâche de reprise et asservi à la marche des pompes de l'usine de traitement du fer et du manganèse. Ensuite l'eau de la bâche traitée; est refoulée vers le réseau de distribution.

9. Le réseau de distribution

La longueur totale du réseau de distribution est de 123 kms de conduites de type fonte ductile et PVC, répartis sur les 13 communes et partagés en deux services de distributions indépendants :

Le Haut Service — GEVINGEY - CESANCEY - ROTALIER – BEAUFORT-ORBAGNA – RAMBEY (CME DE BEAUFORT) – MAYNAL – VAL SONNETTE

Le Bas Service — BONNAUD - SAVIGNY EN REVERMONT - TRENAL - BONNAISOD (CME DE VAL SONNETTE) - LE PERRON ET LONGEVERNE (CME DE BEAUFORT-ORBAGNA).

Les Réservoirs

HAUT SERVICE	Ste AGNÈS	2 x 300 m^3
	GEVINGEY	500 m^3
	ROTALIER	220 m^3
	ROTALIER	300 m^3
	BEAUFORT-ORBAGNA	400 m^3
	MAYNAL (Eglise)	30 m3
	MAYNAL	200 m^3
BAS SERVICE	BONNAUD	300 m^3
	SAVIGNY	300 m^3
Capacité de stockage	TOTAL	2 850 m^3

3ème partie : QUALITÉ DE L'EAU

1. Les contrôles

Les contrôles sur la qualité de l'eau sont assurés par les agents de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Des prélèvements sont effectués sur l'eau brute (eau de la nappe), sur l'eau traitée (station de pompage ou réservoirs) et sur l'eau distribuée (chez les consommateurs). Ces prélèvements sont transmis à des laboratoires agréés pour analyses.

Les résultats des analyses sont transmis à l'ARS, au SMEA et aux communes où ont eu lieu les prélèvements. Ils font l'objet d'un affichage public. L'ensemble des résultats est consultable au siège du SMEA, sur le site internet SMEA beaufort-orbagna ou dans les mairies. (**Voir rapport ARS joint en fin de rapport annuel**)

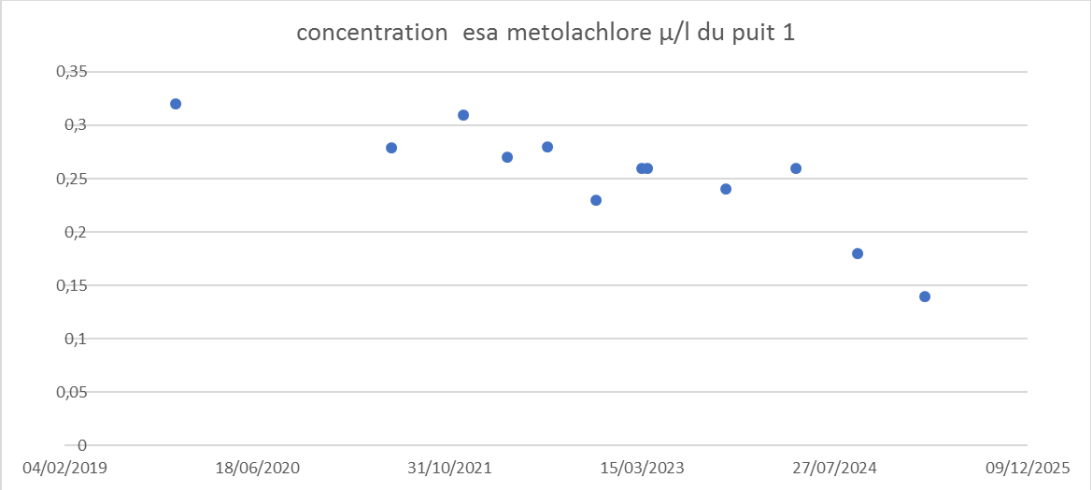
2. Fer et manganèse

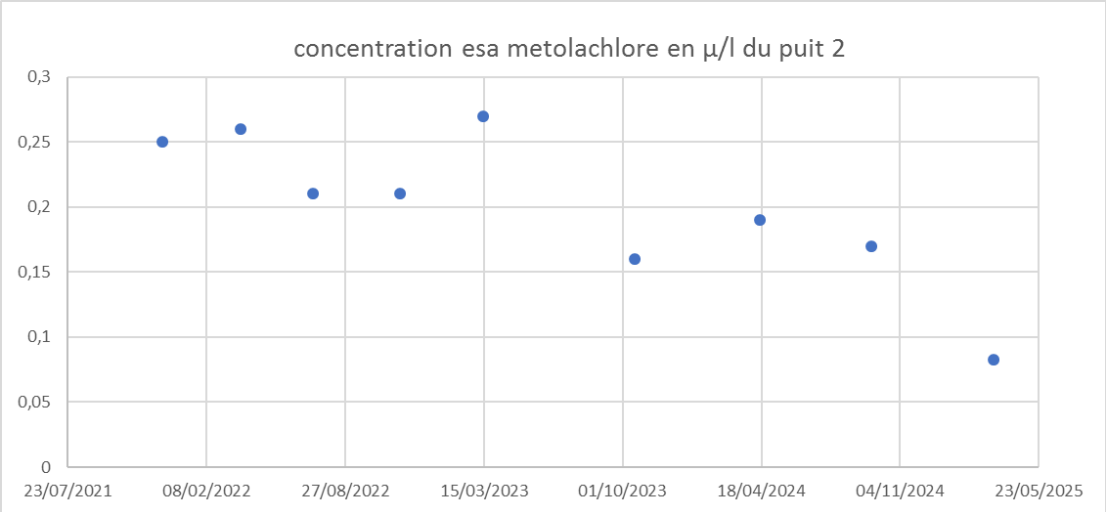
Une étude a été lancée en 2016 avec la mise en place d'un pilote sur la station de pompage de Bonnaud. Ce pilote est un modèle réduit d'un traitement pour pouvoir tester son efficacité.
Ce traitement est biologique, et ne nécessite pas d'ajout de réactif chimique car le fer et le manganèse sont dégradés par des micro-organismes fixés dans un filtre à sable.
Le pilote a été installé en août 2016 et arrêté en février 2017. Pendant cette période nous avons modifié différents paramètres pour optimiser le traitement.
Le traitement se faisait sur 3.6 m3/j. Les résultats ont été concluants.
Le dossier loi sur l'eau a été obtenu après plusieurs échanges avec la DDT de Saône et Loire.
Un appel d'offres a été lancé en juin 2018 pour la construction d'une unité de traitement fer et manganèse.
L'entreprise retenue est H E S (Hydro Europe Service) pour un montant de 1 228 130.00 €
La construction a débuté en septembre 2019 et la station de traitement a été mise en service en janvier 2021

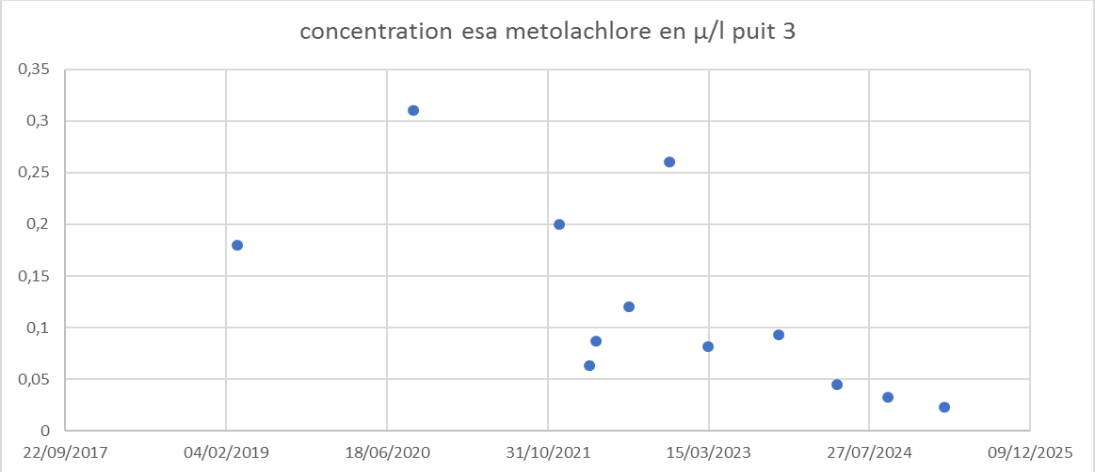
Métabolites S Métolachlore:

Depuis 2018 des analyses plus poussées sont effectuées par l'ARS au niveau des résidus de pesticide sous-produit des molécules mères appelées métabolite. La présence de certains métabolites a été détectée sur nos puits notamment l'ESA Métolachlore, sous-produit du S métolachlore, herbicide utilisé dans les cultures de maïs et de soja.
De 2018 à 2021 un suivi a été réalisé pour mesurer l'évolution de ces produits dans les puits. En 2021 certains métabolites ont été classés comme pertinents par les autorités dont l'ESA métolachlore.
Nous avons été mis en demeure de mettre en place un plan d'action pour pouvoir bénéficier d'une dérogation pour la distribution de l'eau. Cette demande dérogation a été déposée en février 2022 en préfecture.
Suite à la présentation devant le CODERST, le SMEA a obtenu une dérogation par arrêté en date du 12 Mai 2022.
La moyenne des dépassements se situe à environ 0.28 µg/l pour une norme de 0.1µ/l sachant que la valeur sanitaire maximale (vmax) pour cette molécule est de 510 µg/l.
En septembre 2022, l'ANSES classe cette molécule « non pertinente » au regard des dernières études qu'elle a reçues. De ce fait, la norme est désormais fixée à 0.9 µg/l. Le suivi de la concentration par puits montre une tendance à la baisse de la concentration des métabolites avec des valeurs de plus en plus basses.

Concentration en ESA métolachlore par puits en µ/l


concentration esa metolachlore µ/l du puit 1
0,35
0,3
0,25
0,2
0,15
0,1
0,05
0
04/02/2019
18/06/2020
31/10/2021
15/03/2023
27/07/2024
09/12/2025


concentration esa metolachlore en µ/l du puit 2
0,3
0,25
0,2
0,15
0,1
0,05
0
23/07/2021
08/02/2022
27/08/2022
15/03/2023
01/10/2023
18/04/2024
04/11/2024
23/05/2025



Chlorure de vinyle monomère

Présence de chlorure de vinyle monomère Hameau de Beauvernois commune de SAVIGNY EN REVERMONT

Dans le cadre de la campagne de surveillance du chlorure de vinyle monomère (CVM), l'Agence Régionale de santé a effectué en 2022, 5 prélèvements sur le secteur de Beauvernois à SAVIGNY-EN-REVERMONT et 4 sur secteur les Chavannes. Concernant les Chavannes; la moyenne des mesures est conforme.

Concernant le hameau de Beauvernois, la moyenne de ces mesures étant supérieure aux normes en vigueur, l'Agence Régionale de Santé a notifié cette situation non conforme dans un courrier du 02 Décembre 2022, indiquant au SMEA devoir mettre en place des mesures effectives dans un délai d'un an.
Ce dépassement est dû à la migration de molécules de la canalisation dans l'eau. Ce phénomène est favorisé par un long temps de séjour dans les conduites qui est dû à un faible tirage d'eau. Une température trop haute de l'eau amplifie ce phénomène. C'est d'ailleurs durant l'été que 4 des 5 prélèvements ont été réalisés par l'ARS afin de tenir compte de la période la plus défavorable.
Afin de limiter cette contamination, des purges régulières ont été réalisées. Parallèlement à ces purges, des travaux ont été réalisés en novembre 2022 et en janvier 2023 pour limiter le temps de séjour de l'eau dans les canalisations. Cette première tranche de travaux a permis de diminuer la charge sans pour autant retrouver la qualité de l'eau espérée.
Toutefois, les résultats des analyses faites en janvier 2023 sur 5 points différents du réseau sur le secteur de Beauvernois sont conformes. Ces résultats corrects s'expliquent par une température d'eau peu favorable à la migration des CVM.
Le SMEA a réalisé une étude pour connaître exactement la nature des travaux à réaliser sur ce secteur. Suite à cette étude, un appel d'offres a été réalisé pour les travaux qui ont été faits en 2 tranches :
-la première sur un linéaire total de 1 670 mètres avec la reprise de 34 branchements.
-la deuxième tranche sur un linéaire de 870 mètres avec la reprise de 10 branchements.
Le coût de totalité des travaux s'élève à 523 738 euros HT.
Les travaux de la première tranche ont débuté début juin 2023.
Les travaux sur le secteur de Beauvernois se sont effectués en 2 tranches la première tranche la plus en aval du réseau a été effectuée en juin 2023. A la suite de cette tranche des analyses ont été effectuées. La totalité des résultats n'étant pas conforme il a été décidé d'acter la seconde tranche des travaux qui s'est effectuée sur novembre 2023. A la suite des analyses ont été réalisés qui se sont avérés conformes. En 2024, deux analyses seront réalisées en période estivale suivant les préconisations de l'ARS
Dans le cadre du contrôle sanitaire de la qualité des eaux réalisés par l'ARS, des mesures de CVM ont été réalisées antérieurement, entre 2008 à 2021, dans l'eau desservie dans le bourg de Savigny dont certaines à l'école même.
Sur ces 14 analyses de CVM réalisées entre 2008 et 2021, aucune n'a mis en évidence cette molécule au-delà du seuil de détection du laboratoire.
En 2023 un suivi des CVM sur les différents hameaux a été réalisé. A la suite de cela, l'analyse des hameaux de la gare s'est révélée non conforme avec un délai de 2 ans pour une remise en conformité. Des purges sont réalisées pour limiter le temps de séjour. Les travaux de renouvellement débuteront début 2024 pour que des analyses estivales avec cette première tranche soient faites et ainsi apprécier leur efficacité. Les travaux sur le secteur de la gare ont été réalisés début 2024. Un suivi estival en 2024 a validé l'efficacité des travaux. Ce secteur est donc à nouveau conforme. Sur le secteur de Beauvernois les analyses de suivi estival de 2024 ont montré des dépassements (0,87; 0,66; 0,63). Des mesures correctives efficaces ont été prises en concertation avec l'ARS. Une troisième tranche de travaux sera donc lancée au printemps 2025 avec le remplacement de 850 mètres de canalisations pour un montant de marché à 126 667.05 €
A la suite de ces travaux, des analyses estivales seront réalisées pendant l'été 2025 pour vérifier la conformité et l'efficacité des travaux.

Sur le secteur du bourg, les résultats des analyses sont conformes aux exigences de qualité.
Le CVM étant volatil, les consignes de l'Agence Régionale de santé est de porter l'eau à ébullition ce qui permettra pour certains usages (cuisson d'aliments, préparation de boissons chaudes…) d'éliminer le CVM. De même pour la consommation d'eau froide, un stockage pendant 8 heures, à l'air libre et à température ambiante, dans une carafe, permet de limiter la présence de CVM. Il est aussi possible de faire bouillir l'eau et la faire refroidir avant consommation. Enfin, en cas d'absence prolongée du logement, il conviendra de laisser couler l'eau de votre robinet avant consommation.

4ème partie : RAPPORT FINANCIER

1. Le prix de l'eau

La tarification comprend une part fixe et une part variable:

La part fixe comprend l'abonnement de l'année 2024
La part variable comprend la consommation de l'année 2024. Le prix de l'eau en 2024 est de 1.58 euros HT

		Pollution	Prélèvement	
BEAUFORT-ORBAGNA	1.58	0.29	0.059	2.035 €
CESANCEY	1.58	0.29	0.059	2.035 €
GEVINGEY	1.58	0.29	0.059	2.035 €
MAYNAL	1.58	0.29	0.059	2.035 €
ROTALIER	1.58	0.29	0.059	2.035 €
STE AGNES	1.58	0.29	0.059	2.035 €
SAVIGNY	1.58	0.29	0.059	2.035 €
TRENAL (MALLEREY)	1.58	0.29	0.059	2.035 €
VAL SONNETTE	1.58	0.29	0.059	2.035 €

Année	Abonnement	M3
2005	42,00 €	0,92 €
2006	42,00 €	0,95 €
2007	42,00 €	0,97 €
2008	42,00 €	1,00 €
2009	42,00 €	1,00 €
2010	42,00 €	1,05 €
2011	44,00 €	1,08 €
2012	44,00 €	1,13 €
2013	44,00 €	1,15 €
2014	44,00 €	1,18 €
2015	44,00 €	1,21 €
2016	46,00 €	1,23 €
2017	46,00 €	1,28 €
2018	46,00 €	1,28 €
2019	46,00 €	1,33 €
2020	46,00 €	1,33 €
2021	46,00 €	1,35 €
2022	46,00 €	1,39 €
2023	46,00 €	1,52 €
2024	51,00 €	1,58 €

2. Le compte Administratif 2024

EXPLOITATION	Chap	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	471 315.00 €	
Charges Personnels et Frais assimilés	012	200 103.21 €	
Atténuation de produits	014	69 529.00 €	
Autres charges gestion courante	65	19 228.28 €	
Charges financières	66	25 865.76 €	
Charges exceptionnelles	67	716.21 €	
Dotations aux amortissements	042	286 770.00 €	
TOTAL DEPENSES		**1 073 527.46 €**	
Atténuation de charges	013		3 130.95 €
Ventes prod fab, prest services	70		865 600.03 €
Subvention d'exploitation	74		0.00 €
Autres produits gestion courante	75		7.35 €
Produits financiers	76		2 389.27 €
Produits exceptionnels	77		47 741.88 €
Quote part dans subvention investissement	42		96 797.31 €
TOTAL RECETTES			**1 015 666.79 €**

Bilan : Excédant d'exploitation de 563 572.33 €

(avec reprise des résultats antérieurs)

INVESTISSEMENT	Chap	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section investissement	001	0.00 €	
Emprunts et dettes assimilés	16	103 096.31€	
Immobilisations amortissements	40	96 797.31 €	
Immobilisations incorporelles	20	3 874.00 €	
Immobilisations corporelles	21	28 778.37 €	
Immobilisations en cours	23	324 201.24 €	
TOTAL DEPENSES		**556 747.23 €**	
Solde d'exécution de la section investissement	001		0.00 €
Ventes prod fab, prest services	13		307 312.60 €
Emprunts et dettes assimilées	16		0.00 €
Autres immo financières	27		3 275.91 €
Amortissement des immos	40		286 770.00 €
TOTAL RECETTES			**597 358.51 €**

Bilan : Excédent d'investissement de 190 882.13 €
(avec reprise des résultats antérieurs)

3. La dette

La dette en capital au 1er/01/2024 s'élevait 1 200 491.77 € répartis sur 10 emprunts.
L'annuité à payer au cours de l'exercice était de : 128 567.29 €

Soit Capital : 103 096.31 €
Intérêts : 25 470.98 €

4. Les travaux

2016

- Commune de Beaufort renouvellement du réseau de transit fonte DN 150 sur 260 ml et renouvellement réseau PEHD DN 63 sur 160 ml
- Commune de Cesancey renouvellement du réseau DN 125 sur 270 ml
- En interne reprise de branchements sur des communes adhérentes au SIEA et sur la commune d'Augea
- Reprise de branchements plomb en prestation de service

2017

- Commune de Savigny en Revermont renouvellement de 790 ml en DN 125 fonte secteur rue des vergers, route de Louhans ; 365 ml en DN 100 fonte secteur rue du Château d'eau ; 370 ml en PEHD 63 mm route de la Chaux avec reprise des branchements. Ces travaux ont été réalisés en commun avec l'assainissement de la commune de Savigny en Revermont.

En Interne

- Commune de Beaufort lieu-dit Longeverne changement d'une conduite et mise sur domaine public 137 ml DN 110 en PVC ; 684 ml en DN 90 en PVC avec reprise des branchements.
- Commune de Savigny en Revermont secteur Bois de Bans 114 ml en PVC DN 125 avec reprise des branchements.
- Commune de Saint Agnès 132 ml en PVC DN 63 avec reprise des branchements.

- Commune de Maynal descente du réservoir 102 ml en PVC DN 125.

Total 2.69 kml renouvelé

2018

- Sur le hameau du Sorbier (Commune de Maynal) conjointement avec assainissement entreprise Petitjean linéaire 310 ml pvc dn 63

En interne

- Hameau du Sorbier commune de Maynal 102 ML pvc DN 63, reprise de 9 branchements
- Reprise branchement rue du château d'eau Savigny 6 branchements
- Maynal église 100 mètres pehd 63 mm et pehd 40 mm reprise de 8 branchements
- Hameau de Longeverne direction le Perron commune de Beaufort 480 ml PVC DN 110

Total 0.99 km renouvelé

2019

- Vercia Paisia route de Rotalier 240 ml fonte DN 125 (Programme 2019 réalisé début 2020)
- MAYNAL rue du château 390 ml fonte DN 125(Programme 2019 réalisé début 2020)

En interne

- MAYNAL Care le haut 150 ml PEHD DN 63 140 ml PEHD en dn 40 avec reprise de 8 branchements
- VERCIA Paisia 70 ml PEHD DN 40 avec reprise 5 branchements (prévu 2019 fait début 2020)
- Rotalier 30 ml PEHD DN 40 avec reprise 4 branchements
- MAYNAL Le sorbief 50 ml PEHD DN 40 avec reprise 5 branchements
- Début construction de l'usine de déferrisation démanganisation

Total 1.07 kml renouvelé

2020

- Construction de l'unité de traitement Fer et manganèse
- Savigny en Revermont secteur les magniens 105 ml PVC en DN 125 et 625 ml en PEHD DN 63

En interne

- Reprise 10 branchements Vincelles rue du Pérou route de Grusse avant travaux changement canalisations
- Reprise canalisation rue du château BEAUFORT 114 ml fonte DN 60 et reprise de 6 branchements
- VERCIA Paisia 100 ml PEHD dn 50 70 ml DN 40 avec reprise 5 branchements
- Création d'un branchement pour alimentation maraîchage Val Sonnette (Vincelles) 126 ml PEHD 40mm
- Création de 10 branchements neufs
- Suite à un audit interne – orientation Travaux sécurisation des sites (Intrusion)

Total 1.14 kml renouvelé

2021

- VAL SONNETTE Vincelles rue principale 620 mètres en fonte Dn 200 mm
- VAL SONNETTE Vincelles route de Grusse 305 ml fonte Dn 125 mm

En interne

- BEAUFORT Les grevots 635 ml pehd Dn 75mm. 2 branchements
- BEAUFORT Faubourg Orbagna 251 ml PVC Dn 63mm. 5 branchements
- BEAUFORT Faubourg Orbagna 50 ml pehd Dn 40
- Impasse Honry beaufort 102 ml pvc Dn 63 1 branchement
- Rotalier impasse des roche 60 ml pvc Dn 63 3 branchements

Total 2.02 kml renouvelé

2022

Suite à une relance d'appel d'offre dans le but d'obtenir des meilleurs prix la montée du réservoir de sainte-Agnès a été reportée

- MAYNAL Rue Du Maréchal Oudet renouvellement de 113 ml en PEHD 63 MM

En interne

- Renouvellement total de 7 branchements
- Création de 6 branchements
- VAL SONNETTE Vincelles Rue des vignes reprise d'une antenne de 30 ml PEHD 40 mm avec 2 branchements
- VAL SONNETTE Vincelles Impasse des vignes reprise d'une antenne de 23 ml PEHD 40 mm avec 3 branchements
- VAL SONNETTE Vincelles Rue du vernois reprise d'une antenne de 38 ml PEHD 63 mm et 28 ml PEHD 40 avec 5 branchements
- Beaufort Les Grevots renouvellement 48 ml PEHD 63 mm et 50 ml en PEHD 40 mm avec 4 branchements
- BEAUFORT Longeverne renouvellement de 98 ml en pehd 50 mm reprise de 4 branchements
- Savigny la gare renouvellement et mise en place sur domaine public PEHD dn 50 sur 40 ml
- SAVIGNY EN REVERMONT route de Sagy reprise de 12 branchements sur fonte dn 150 mm pour suppression fonte dn 60

Total renouvelé 0.4 kml

2023

- Renouvellement conduite Savigny en revermont secteur Beauvernois

 1er tranche renouvellement PEHD 75 sur 1275 ml et PEHD 63 sur 400 ml ainsi que 35 branchement repris
 2eme tranche renouvellement PEHD 90 sur 870 ml et reprise de 11 branchements

- Mise en place de deux trivannes à Savigny en Revermont carrefour route de Louhans salle polyvalente

Carrefour route de Bonnaud impasse du lavoir

En interne

- 14 fuites canalisations
- Renouvellement de 13 branchements
- Création de 6 branchements neufs
- Modification bouclage Beauvernois et les Gobards
- Savigny en revermont les Chavannes la forêt renouvellement et mise en place de la conduite sur domaines public en PEHD dn 50 sur 371 ml et une antenne PEHD 40 sur 68 ml reprise de 4 branchements
- Mallerey (Trenal) renouvellement et mise en place de la conduite sur domaines public en PEHD dn 63 sur 160 ml avec reprise de 3 branchements
- Gevingey la gare extension pehd dn 40 sur 100 ml

Total 3.18 kml renouvelé

2024

Chantier terminé sur 2025

- **Val-Sonnette Vincelles montée du réservoir rue des vignes** renouvellement fonte dn 200 sur 675ml
- **Val-Sonnette Vincelles Grande rue** renouvellement conduite fonte dn 125 mm sur 275 ml ; dn 60 mm fonte sur 145 ml ;pehd dn 63 sur 35 ml et reprise de 18 branchements.

En interne

- **4 fuites sur canalisation**
- **11 branchements neufs**
- **17 renouvellements de branchements**
- **Maynal Rue du colonel Oudet**
 Mise en place d'une conduite pehd dn 63 sur 73 ml et reprise des 2 branchements
- **Beaufort-Orbagna les grevots**
 Renouvellement conduite pehd dn 75 mm sur 390 mètres et reprise d'un branchement
- **Savigny en Revermont la chaugnat**
 Renouvellement conduite en PEHD renforcé dn 63 sur 860 ml avec reprise de 3 branchements
- **Savigny en Revermont la gare**

Mise en place de la conduite sur le domaine public et reprise de 3 branchements 40ml pehd dn 50

- **Savigny en Revermont les boulots**
 Renouvellement conduite dn 40 sur 86 ml reprise de 2 branchements

Total 2.58 kml renouvelé

5ème partie : Indicateurs des services et performance

(Suivant décret du 2 mai 2007)

1 Indicateurs descriptifs des services

D 101.0 Estimation du nombre d'habitant desservis
Le SMEA fournit de l'eau pour 5 305 habitants environ.

D 102.0 Prix TTC du m3 pour 120 m3(abonnement eau, redevance pollution et prélèvement compris)
2,48 € TTC (moyenne sur les 9 communes prix de l'eau uniquement)

D 151.0 Délai maximal de mise en eau des branchements (neufs terminés ou existants)
Ce délai est fixé à 24 heures ouvrables.

2 Indicateurs de performance

P 101.1 Taux de conformité des analyses microbiologiques : 100 %
(voir rapport qualité de l'eau ARS 2020)
P 102.1 Taux de conformité des analyses pour les paramètres physico-chimiques : 100 %

P 103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimonial du réseau : **110 points**

P 104.3 Rendement du réseau de distribution : 72.2%

P 105.3 Indice linéaire de volume non compté
((Volume mis en distribution - volume compté) / linéaire de réseau) / Jours
= 2.1 m3 / km / j

P 106.3 Indice linéaire de perte de réseau
((Volume mis en distribution – volume consommé autorisé- volume de service) / linéaire de réseau) / Jours
= 2.1m3 /km / j

P 107.2 Taux moyen de renouvellement de réseau
((nbre de kms changés sur les 5 dernières années / 5) / linéaire de réseau) *100
=1.35 % /an

P108.3 Indice d'avancement de la protection de ressource en eau : 100 %

P 109.0 Montant des actions de solidarité : 0.0063 €/m3

P 151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés
(nbre d'interruptions / nbre d'abonnés) *1000
(1.69/2945) * 1000 = 1.34 $^{0/00}$
P 152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture de branchements : 100 % (cf 1.3)

P 153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 9.1 ans

P 154.0 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente : 1.18 %

P 155.1 Taux de réclamation : 3.35 %